

**DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA IN CARICA DI L'AFFARI SUCIALI È
SANITARIU
DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES ET
SANITAIRES**

**DIRIZZIONI DI A PRMUNIZIONI DI A SALUTA È DI A PRIVINZIONI SANITARIA
DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION
SANITAIRE**

SAGE-FEMME TERRITORIALE

PMI PUMONTE

AIACCIU

Cadre d'emplois : Sages- Femmes Territoriales
Grades : Sage-Femme de classe normale, Sage-Femme hors classe
Catégorie A– filière médico-sociale

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Les sages-femmes territoriales assurent auprès de la femme et de la femme enceinte, une prévention médico-psycho-sociale, un suivi gynécologique et un suivi global de la grossesse, du postnatal et du périnatal.

Elles participent aux activités de planification, d'éducation familiale et d'accès à la contraception.

Elles mènent des actions de soutien à la parentalité et à la promotion de la santé.

Elles participent aux missions de protection de l'enfance

Elle exerce au sein de la Protection Maternelle et Infantile et des Centres de Planification et d'Education Familiale.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

Sous l'autorité du responsable de territoire et au sein d'une équipe médico-sociale la sage-femme est chargée :

- De réaliser un accompagnement médico-psycho-social de la femme enceinte :
D'enregistrer les déclarations de grossesses et de repérer les patientes requérant une prise en charge adaptée.
De se mettre à disposition des femmes enceintes et d'assurer:
L'entretien prénatal individuel ou en couple du 4^{ème} mois à domicile si possible,
Le suivi médical de grossesse (monitoring...)
Les séances de préparation à la naissance,
Les visites du post-partum immédiat avec l'examen complet de la mère et de l'enfant.
- De participer aux consultations préconceptionnelles,
- De participer aux missions des CPEF :
Organiser et animer des groupes de séances d'information et d'éducation à la sexualité dans les collèges et les lycées.
Organiser des consultations médicales

Assurer des consultations de contraception et de prévention des infections sexuellement transmissibles.

Assurer des consultations de diagnostic de grossesse et les deux consultations avant avortement.

Pouvoir effectuer des IVG médicamenteux après avoir passé une convention avec l'hôpital

- De participer aux réunions d'équipe de la PMI et du CPEF,
- De travailler en concertation avec les travailleurs sociaux, les services hospitaliers, maternité, néonatalogie, pédiatrie...les médecins libéraux, hospitaliers, les sages-femmes libérales, et tous les partenaires du champ d'intervention médico-psycho-social, réseaux et partenaires institutionnels.
- D'assurer le recueil d'informations en épidémiologie et en santé publique, ainsi que l'élaboration de statistiques.
- La gestion administrative :
Rédaction des courriers et des rapports.
- De participer à une formation continue :
Se tenir informée des évolutions médicales et sociales.
- De participer à la formation des stagiaires :
Encadrement des stagiaires.

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè fà / Savoir-faire :

Traitement des situations :

- Savoir analyser les situations
- Savoir synthétiser
- Savoir rédiger et s'exprimer
- Savoir dégager les priorités
- Savoir faire preuve d'initiative et de créativité
- Savoir faire preuve d'esprit d'équipe
- Savoir faire preuve d'organisation
- Savoir transmettre
- Savoir prendre des décisions adaptées

Sapè / Savoir :

- Connaître la politique de santé de la Collectivité de Corse, les objectifs et les activités des services de CPEF et de PMI.
- Connaître le fonctionnement des services de la région et des services extérieurs intervenant dans le domaine de la contraception, de la prévention et de l'éducation à la sexualité, de l'IVG, des suivis de grossesses et de la néonatalogie.
- Connaître la législation relative à ces domaines de compétences.
- Assurer un suivi médico-social et un accompagnement psychologique de la femme enceinte,
- Suivre des grossesses pathologiques sur prescription médicale,
- Pratiquer les examens médicaux, obstétricaux (monitoring), biologiques de la grossesse,
- Prescrire des contraceptifs,
- Connaître les risques de la périnatalité : grossesse à risque, accouchement difficile,
- Connaître la psychologie des adolescents, de la femme enceinte et du post-partum.
- Connaître et repérer les dysfonctionnements du lien mère-enfant,

- Utiliser les méthodes d'écoute,
- Savoir accompagner
- Connaître l'environnement socio familial et culturel des familles.
- Savoir gérer le secret professionnel et médical.
- Exploiter les déclarations de grossesse et saisir les données sur le logiciel HORUS,
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire
- Maîtrise de la langue Corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en langue Corse.

Sapè esse / Savoir être:

- Disponible
- Respectueuse de la déontologie
- Faire preuve de discrétion, respecter le secret professionnel
- Travailler en équipe

IV/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE :

- Diplôme de sage-femme
- Inscription au conseil de l'ordre des sages-femmes de Corse du Sud
- Posséder un véhicule et le permis de conduire (déplacements fréquents en secteur urbain et rural).

V/ RILAZIONE / RELATIONS :

- Relations avec les Centres Hospitaliers (Maternités, Pédiatrie, Néonatalogie...) de la Collectivité de Corse et les autres départements,
- Relations avec les médecins libéraux, hospitaliers, les sages-femmes libérales, et tous les partenaires du champ d'intervention médico-social, réseaux et partenaires institutionnels

VI/ AUTUNUMIA E RISPUNABILITA/ AUTONOMIE ET RESPONSABILITE :

- Importante autonomie dans l'organisation du travail
- Capacité d'initiative
- Capacité d'adaptation aux différentes activités du poste